# VOYAGES MINISTÉRIELS

### M. Baudin à Nogent

*Nogent-sur-Marne, 5 novembre.* — Un nouveau pont jeté sur la Marne, entre Nogent et Champigny, a été inauguré cet après-midi, sous la présidence de M. Baudin, ministre des travaux publics.

L'achèvement de ce pont, qui coûte 800,000 francs au département de la Seine et 100,000 francs aux deux communes de Nogent et de Champigny, marque la fin d'une série de travaux — routes, tramways, ponts, etc., — entrepris pour relier les localités du département de la Seine à celle des départements voisins. Ainsi s'explique la solennité avec laquelle on a procédé à l'inauguration d'aujourd'hui.

Le pont constitue d'ailleurs par lui-même une œuvre remarquable.

Il traverse la Marne à quelques centaines de mètres en aval du viaduc de Nogent, près de la gare de Bry ; il est composé de trois arches, dont l'une s'appuie sur l'île des Loups et a 50 mètres de longueur.

Une estrade, pavoisée et décorée, y avait été construite. Le ministre s'y est rendu, après avoir visité la mairie de Nogent où l'avaient reçu les préfets de la Seine et de police, M. Piettre, président du Conseil général, les maires et les conseillers municipaux de Nogent et de Champigny.

Des discours ont alors été prononcés par le maire de Nogent, par le préfet de la Seine et par M. Piettre, au nom du Conseil général.

Le ministre des travaux publics a répondu en ces termes :

« L'activité de Paris et de sa banlieue, qui nous procure le plaisir d'assister à des cérémonies comme celle-ci a des résultats qui s'imposent à notre admiration. Aussi n'aurions-nous garde de manquer aux rendez-vous que vous nous donnez. Nous savons que nous en emporterons l'impression d'une pensée et d'une force pleinement satisfaites.

» Hier, nous inaugurions un port fluvial d'un outillage supérieur, à peine achevé et déjà en pleine activité.

» Avec le monde du travail, de la pensée, des lettres, de la science, avec tous ceux qui qui se reconnaissent les fils de la Révolution, nous nous rangions autour d'une œuvre grandiose.

» Aujourd'hui nous devons rendre un juste hommage aux assemblées qui ont décidé d'accomplir le très bel ouvrage que vous avez sous les yeux et aux hommes qui l'ont exécuté. »

M. Pierre Baudin félicite avec chaleur le conseil général de la Seine et les conseillers municipaux des communes intéressées. Puis, il remet la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Piettre, président du conseil général, et à M. Hétier, ingénieur en chef.

Un lunch, servi dans la salle d'honneur de la mairie a terminé la cérémonie.

### M. Leygues à Toulouse

*Toulouse, 5 novembre.* — M. Leygues, ministre de l'Instruction publique, a présidé aujourd'hui la séance de clôture du Congrès de la Ligue de l'Enseignement.

Il prononça un discours dans lequel il a défini les devoirs de l'instituteur qui doit être avant tout un éducateur.

« L'instituteur pionnier de l'idéal démocratique et amoureux de la conscience libre s'efforce d'inculquer à ses élèves le respect du droit, de la justice, de la liberté humaine de la paternité en les faisant communier dans le culte de la patrie.

L'université est la plus grande école de la tolérance, de la liberté, de la justice et de la solidarité ».

M. Leygues a terminé son discours en disant que le gouvernement de la défense républicaine auquel il appartient, doit inspirer à tous le sentiment de sa force et assurer à tous, la paix et la sécurité du lendemain.

# LES CRIMES DES COUVENTS

## Un ordre de Millerand

*Marseille, 5 novembre.* — M. Lagarde, inspecteur divisionnaire du travail des enfants dans les manufactures, a reçu du ministre du commerce l'ordre de visiter immédiatement tous les orphelinats religieux des départements du sud-est jusqu'à Valence compri.

# LETTRE DE BELGIQUE

**Les nouveaux magasins du Vooruit. — Les coopératives et les animaux. — Contre les petits commerçants. — La Revanche. — Encore l'abbé Daëns. — Prédiction Joyeuse. — Le Landbouwers. — Le « Peuple » dans les gares. — Le congrès des prudhommes**

*(De notre correspondant particulier)*

*Bruxelles, 5 novembre.* — L'événement saillant de la semaine socialiste belge a été l'inauguration des nouveaux magasins du *Vooruit*.

On se rappelle qu'un incendie consuma en 1898 l'établissement coopératif, où étaient installés les magasins d'aunages, de confections, de cordonnerie, etc.

Le Vooruit est mort, vive le Vooruit ! Il est sorti de ses cendres plus luxueux et plus vaste qu'antérieurement étant agrandi d'un immeuble contigu, altier, il se dresse avec sa crâne devise : Vooruit ! En avant ! et en dessous l'appel de Marx : Prolétaires de tous les pays, unissons-nous !

Il se dresse, dis-je, sur le marché du vendredi, ayant en face la statue de Jacques Van Arteveide, le communier du XIV^e siècle comme un nouveau témoignage du génie créateur des socialistes Gantois.

L'inauguration de ces nouveaux locaux a donné lieu à une manifestation nationale ; des délégations de toutes les villes sont venues baptiser le dernier né de la fédération gantoise.

L'année prochaine, deux nouveaux immeubles voisins seront acquis pour y installer le journal et le café actuellement établi Marché au fil ; ce dernier local, dans lequel le socialisme gantois a grandi, était loué. Il sera abandonné bientôt, malgré les innombrables souvenirs qui s'y rattachent.

La *supériorité de nos coopératives vient de se manifester dans un domaine assez inattendu* : les deux coopératives anversoises, le Werther et le Wacht ont été formées par la société protectrice des animaux pour l'amélioration qu'elles ont apportée dans les attelages des transports de pain.

Décidément, le vandalisme socialiste est bien un vain mot !

Le mouvement coopératif ne fait que progresser partout; même les récentes élections communales ont exercé sur ce développement une influence directe. En commentant les résultats de ces élections, nous avons constaté que le Parti ouvrier avait reculé dans le centre et parmi les causes de ce regrès, nous indiquions ce fait que les petits commerçants y avaient voté contre nous avec une unanimité touchante.

Aujourd'hui, les ouvriers se vengent. Les commerçants qui sont signalés comme ayant voté pour les capitalistes, sont impitoyablement boycottés ; les citoyens du Centre font à cet égard preuve d'une solidarité effrayante même des barbiers sont boycottés ! Le moyen est si efficace, que le journal *Le Peuple* a reçu plusieurs lettres de petits commerçants, affirmant leur foi socialiste précisant de quel groupement ils font partie, etc.

Mais cette manifestation de la colère des ouvriers était insuffisante : la trahison des petits bourgeois a pour effet de donner un regain à la coopération. Dans les communes, où n'existent pas de coopératives, on en crée. A Houdeng-Aimeries, notamment, les ouvriers en ont immédiatement fondé une, et ils lui ont donné cette dénomination caractéristique : « La Revanche ».

Ceci afin d'apprendre à vivre aux petits bourgeois.

Ce n'est pas là d'ailleurs le seul écho des élections communales. Les cléricaux flamands continuent à persécuter l'abbé Daens. Le dimanche qui a suivi le scrutin, il a été signifié au cours de toutes les messes des églises de l'arrondissement d'Alost que Daens ne pourrait plus désormais porter leur robe. Mais l'effet attendu ne s'est pas produit partout, à Alost même, la sortie de la messe s'est effectuée au cri de vive l'abbé Daens ! et une manifestation de femmes s'est organisée spontanément.

Les lendemains seront bien redoutables pour les conservateurs : la trouée démocratique se fait partout.

***

La Chambre n'a siégé qu'un jour la semaine dernière, le mardi. Il devient banal de dire qu'on s'y est occupé de la représentation proportionnelle : c'est un cauchemar depuis plusieurs mois.

On y a voté et on y a parlé. On a voté différents articles ayant trait aux formalités de la présentation des candidatures. Ce n'est que mardi que sera voté l'article 5 de la loi consacrant le principe de la R. P. et son application par la division des circonscriptions électorales.

Il convient pourtant de noter, dans le discours de M. Snoy, vice-président de la Chambre, que « si de nouvelles élections devaient se produire, elles seraient un désastre pour le parti catholique. »

Acceptons-en l'augure. En tout cas, le parti ouvrier se prépare d'ores et déjà à la proichaine élection législative, en réorganisant sa presse agricole. Le 12 novembre prochain, paraîtra le Landbouwer, organe flamand pour les ruraux. Il existe déjà, on le sait, un organe français : « Le Laboureur. »

La diffusion du *Peuple* ne cesse également de préoccuper le Parti. Avez-vous pu vous imaginer qu'il soit possible d'interdire dans les gares de l'Etat la vente d'un journal ? C'est pourtant le cas de notre organe officiel. Nous devons au ministère Vandenpeereboom cette mesure d'ostracisme. Plusieurs fois, par des interpellations et des questions, on avait essayé de faire rapporter cette mesure ; mais en vain. Le député Defnet a profité de l'avènement au ministère des chemins de fer d'un nouveau venu, M. Liebaert, pour obtenir que cette interdiction fut levée.

Le ministre a répondu que n'étant qu'intérimaire, il ne voulait pas résoudre cette question de principe. Nous croyons toutefois savoir qu'incessamment les gares seront accessibles au *Peuple*. Esperons qu'il en sera également bientôt ainsi du Nord de la France, où le journal socialiste belge ne peut plus entrer.

Enfin, rappelons que les prudhommes socialistes se sont réunis en Congrès, dimanche, à Charleroi. Ils se sont occupés de différentes mesures administratives concernant la prudhommie et résolu des questions de principe. Nos prudhommes ont de droit pour président un patron, et en cas de parité de voix dans un litige, la voix de ce président est prépondérante.

Ce privilège essentiellement capitaliste doit évidemment disparaître : le Congrès a demandé que les séances des prudhommes soient alternativement présidées par le président patron et le vice-président ouvrier. Lorsqu'au vote les voix se partagent également, il importerait de recourir à un arbitre.

Il sera plus intéressant encore d'annoncer que le Congrès des Prud'hommes s'est préoccupé de réunir l'année prochaine à Paris un Congrès international. Que nos correligionnaires français y songent.

Léon MEYSMANS.

# Nouvelles de l'extérieur

# LA GUERRE

## entre le Transvaal et l'Angleterre

### Aveux tardifs

*Londres, 5 novembre.* — **Voici, à Londres, la série des aveux attardés qui va recommencer, comme après la retraite de Dundee.**

Le combat de Reitfontein avait été présenté comme une légère escarmouche. Les journaux sont remplis d'une interminable liste funèbre.

On a nié, au War Office, l'échec subi à Colenso, mercredi dernier. On a essayé de dire que la voie ferrée entre Ladysmith et Pietermaritzburg était libre, que le moral des troupes était excellent. On n'ose plus démentir la dépêche expédiée à Bruxelles, non plus que les confirmations que nous en avons reçues ici même. On n'ose même pas s'inscrire en faux contre les télégrammes parvenus à Berlin, annonçant la prise de Ladysmith et la capitulation en bloc de l'armée du Natal !

Il serait douloureux d'insister. Le puéril affolement dont fait preuve l'Office de la guerre contraste avec l'attitude calme du peuple anglais. Peut-être ce peuple, confiant en ses chefs, pour qui les grands désastres sont une nouveauté, ne comprend-il pas l'étendue effrayante du danger qui menace la patrie. En maints peuples du continent, la série des nouvelles terribles, alternant avec des silences plus effrayants encore, eût fournit prétexte à des crises, peut-être à des révolutions. C'est à peine si le crédit de M. Chamberlain commence à être entamé sérieusement.

Quant à sir Redvers Buller, il est resté à Capetown. Est-il arrivé trop tôt ou trop tard ? Dans quelques jours commencera la série des débarquements. C'est une manœuvre fort longue et fort difficile. Mais ou débarquera-t-on ?

### Projets des Anglais

On prête aux Anglais les plus sinistres projets. Ils essaieraient, dit-on, de se tirer d'affaire par une violation de neutralité. C'est d'autant plus invraisemblable que les Boers ont prévu le coup, et qu'ils tiennent dans le Zoulouland une armée toute fraiche, en vue de cette hypothèse.

Ensuite, cette violation ferait entrer aussitôt en scène une tierce puissance, qui tiendrait d'un traité formel ses droits d'intervention. Le gouvernement anglais n'a aucun intérêt à provoquer directement cette immixtion dans ses affaires sud-africaines.

Nous avons, maintes fois, dans l'intérêt de la Justice, émis l'espoir qu'on en viendrait enfin à l'arbitrage. L'occasion se présente encore. Demain, peut-être, il ne sera plus temps.

### L'artillerie boër

On se souvient de la plaisante histoire racontée, au début des hostilités, par quelques journaux anglais. Un détachement d'artillerie boër voulait, disaient-ils, essayer ses canons en tirant sur un troupeau de chèvres. Le feu dura quelque temps, et, lorsqu'il cessa, on s'aperçut avec surprise que le troupeau, loin d'être anéanti, s'était augmenté d'une tête. Une chèvre avait mis bas sous le feu inoffensif des canons boërs.

Depuis que les évènements sont venus démontrer que, si les Boers tirent mal sur les chèvres, ils tirent, en revanche, très bien sur les Anglais, la presse britannique s'occupe d'une manière plus sérieuse de l'artillerie transvaalienne

Le terrible « gros canon » dont cinq ou six coups auraient, dit-on, déterminé l'évacuation de Dundee, et que l'on craignait si fort de voir amener devant Ladysmith, a occupé pendant plusieurs jours une grande place dans les dépêches officielles anglaises.

Voici maintenant le *Navy and army illustrated* qui découvre que l'artillerie de campagne de la République sud-africaine est égale et même supérieure à l'artillerie anglaise.

Ce journal rappelle qu'en 1897 la *Revue d'artillerie* donnait la description de canons à tir rapide connus sous le nom de canons Schneider-Creusot, expédiés à Prétoria.

Avant le raid de Jameson, une batterie était déjà arrivée à destination, et, bien que l'on ne puisse savoir au juste le nombre de batteries de canons Schneider qui sont actuellement en usage dans l'armée boer, il est certain que le Creusot a, depuis 1897, exécuté plusieurs commandes pour le compte du Transvaal.

Ces canons, de fabrication française, portent à plus de huit kilomètres et peuvent tirer de huit à dix coups par minute. Comme portée, comme rapidité de tir et comme poids des projectiles lancés, ils sont supérieurs aux pièces anglaises.

Nous voici loin des canons inoffensifs, ne pouvant même pas tuer des chèvres immobiles en rase campagne, dont on nous parlait au début des hostilités, et il est fort probable que les Anglais auront, par la suite de grandes difficultés pour réduire au silence cette artillerie qui, d'après le texte même de leurs dépêches, est servie avec courage et habileté.

### La guerre de courses

*Paris, 5 novembre.* — Il faut appeler l'attention, dit l'*Eclair*, sur un grave incident qui serait produit à Halifax.

Un mystérieux canot à vapeur s'est approché du cuirassé *Orescent*, de l'escadre anglaise de l'Amérique du Nord, et a lancé contre lui une torpille. Par un heureux hasard cet engin n'a pas fait explosion.

Cet incident est le premier d'une série qui sera probablement longue. En effet, nous apprenons de source la plus sûre qu'après de longues hésitations, le gouvernement du Transvaal s'est décidé à autoriser la guerre de courses contre l'Angleterre. Le Transvaal, qui n'est lié par aucune adhésion à la convention abolissant la course, est parfaitement dans son droit en agissant ainsi.

Il a déjà reçu de nombreuses offres de service, en particulier d'armateurs des Etats-Unis. Des lettres patentes ont été délivrées à des corsaires qui vont commencer la chasse aux transports et navires de commerce britanniques. C'est là un nouveau facteur qui pesera peut-être d'un grand poids dans la balance en faveur du Transvaal.

### Transport de mulets

*Londres, 5 novembre.* — Le premier envoi, dix mille mulets achetés aux Etats-Unis pour le compte du Gouvernement britannique a quitté la Nouvelle-Orléans.

La distance entre la Nouvelle Orléans et le Cap est de 7.400 milles.

Les officiers comptent que la traversée durera 25 jours.

Les mulets seront accompagnés de dix mille conducteurs américains, qui ont signé un engagement pour toute la durée de la guerre.

A leur arrivée au Cap, ils seront équipés et organisés militairement.

Ils sont destinés à remplacer les muletiers recrutés au Cap, qui, depuis le combat de Ladysmith, n'inspirent plus confiance au gouvernement anglais.

### Secours aux blessés

La Croix Rouge anglaise a organisé un train-ambulance qui va être expédié à Durban.

Ce train est composé de 7 wagons, dont un wagon-cuisine, un wagon-salle d'opération et un wagon du personnel medical.

Un *navire-hopital* a été aménagé par les soins de la princesse de Galles. Ce navire partira le 15 novembre.

### L'agent anglais à Prétoria

M. Green, l'agent britannique à Prétoria, est arrivé cet après-midi à Southampton. Son père et quelques membres de sa famille l'attendaient au débarcadère.

Il a pris immédiatement le train pour Winchester. Il y a trouvé un avis de M. Chamberlain, le convoquant pour lundi après-midi au ministère des colonies.

M. Green a appris à Madère les graves évènements qui se sont passés dans le Sud Afrique depuis son départ de Prétoria.

Interrogé par plusieurs journalistes, il s'est retranché derrière le secret professionnel. Il a déclaré cependant que ses relations avec le président Kruger avaient été jusqu'au dernier jour empreintes de la plus grande cordialité.

Un rédacteur du *Central News* lui ayant demandé quel était l'effectif total de l'armée des Boers, M. Green a répondu qu'aucune pièce officielle n'existait, permettant de fixer un nombre exact sur ce point.

### Dans les ministères anglais

Aujourd'hui a eu lieu au Foreign Office une longue entrevue entre lord Salisbury et lord Onodown, ministre de la guerre.

Après cette conférence, le ministre de la guerre est rentré au War Office où il a fait appeler lord Waley, commandant général de l'armée anglaise, avec qui il s'est entretenu pendant une heure et demie.

Ce soir, un courrier spécial a été envoyé à Balmoral et des instructions importantes ont été télégraphiées, dit-on, au Cap, pour le général Redvers Buller.

### Le plan des Boers

Une dépêche de Luxembourg à l'*Evening Standard* dit que M. Leyds n'a jamais cessé de correspondre avec son gouvernement par une voie diplomatique indirecte.

Le même correspondant ajoute qu'il croit pouvoir indiquer le plan des Boers : isoler ou écraser le général White avec toutes leurs forces ; se porter jusqu'à Durban ; y élever des travaux pour rendre tout débarquement impossible ; abandonner alors le Natal ; se porter au nord de la colonie du Cap où les colons soulevés les attendraient ; résister avec leur aide à l'envahissement de l'Orange par sir Redvers Buller.

### Les prisonniers anglais

Le colonel Muller qui commandait le detachement du 18e hussards, capturé près de Dundee, et qui est actuellement prisonnier à Pretoria, refuse de donner la moindre information sur ce qui s'est passé pendant la poursuite, et sur les circonstances dans lesquelles ses hommes sont tombés entre les mains de l'ennemi. Tout ce qu'il déclare, c'est qu'il a été traité ainsi que ses officiers et ses hommes avec considération par les Boers.

Les hommes de troupe prennent le temps comme il vient et s'amusent à jouer au foot-

Le seul désir des officiers est d'être échangé

### Terrible duel d'artillerie

Les journaux de Londres publient la dépêche suivante datée de Ladysmith, 2 novembre, 9 h. 30 du matin.

« Dans la nuit, les Boers se sont rapprochés près des positions anglaises et ont choisi de nouveaux emplacements pour leur artillerie. Les grosses pièces de marine anglaises ont été montées dans une des positions favorables, située près de la ville, sur les hauteurs qui dominent quelques-unes des batteries ennemies.

» A six heures du matin, le général White a donné l'ordre de bombarder l'ennemi et les marins ont ouvert le feu.

» Les Boers ont répondu avec la plus grande vigueur. Leurs obus étaient bien dirigés. Quelques Anglais ont été atteints.

» Un terrible duel d'artillerie dure depuis 3 heures.

» Jusqu'ici les pièces de marine sont seules à y prendre part. »

# LA TEMPÊTE EN ANGLETERRE

*Londres, 5 novembre.* — La tempête qui s'est déchaînée sur les Iles Britanniques, vendredi et samedi, a causé de véritables ravages.

Sur plusieurs points, des inondations se sont produites et ont emporté les voies ferrées, causant de grands dommages.

En Ecosse, des milliers d'hectares de terrain ont été inondés et de nombreux troupeaux ont été noyés. La ligne de Glascow a été coupée.

Les routes de terrain sont impraticables.

A Glocester, plusieurs maisons se sont écroulées à la suite de l'effondrement des égouts.

A Douvres, le phare du port a été éteint.

A Plymouth, on signale des accidents et dégâts considérables.

# Faits Divers

## HORS RÉGION

# LA CATASTROPHE

## D'ANVERS

### Les responsabilités

*Anvers, 5 novembre.* — Le nombre des voyageurs devant prendre place sur le bateau de passage est évalué à 800. La plupart étaient des ouvriers venant travailler à Anvers et des maraichers venant au marché du vendredi.

Au moment de l'accident, il se trouvait sur le pont environ cent personnes. L'état de ce pont devait être bien délabré pour avoir fléchi sous un poids relativement si faible. Il s'est brisé littéralement en deux et les voyageurs ont été précipités dans l'Escaut par cette espèce d'entonnoir gigantesque.

Cette catastrophe est certainement due à la vétusté du pont.

Depuis quelque temps déjà on s'était aperçu que le pont était fortement ébranlé chaque fois qu'il y avait un nombre assez considérable de personnes dessus. Il était formellement défendu de courir en groupe sur le pont, comme le faisaient ordinairement les ouvriers en descendant du train. On a eu de sérieuses craintes pendant les fêtes Van Dyck, lorsque tous les trains des Flandres déversaient des foules considérables au Pays de Waes. Ces craintes étaient on ne peut plus justifiées, l'évènement le prouve. Le pont date de 1894.

On dit que, étant donné qu'on projette un pont transbordeur sur l'Escaut, le gouvernement n'aurait pas tenu à faire de coûteuses réparations à l'embarcadère du Pays de Waes. Si cela est vrai, une terrible responsabilité pèse sur nos gouvernants.

On dit aussi qu'il y a plusieurs semaines déjà des ouvriers du chemin de fer ont été punis pour avoir manifesté des craintes au sujet de la solidité du ponton.

### Détails navrants

Cette épouvantable catastrophe a fait de nombreux orphelins.

La femme Van Haute avait cinq petits enfants et se trouvait dans une position intéressante.

Herbert seboot, Vergauwen et Van Cauteren avaient chacun une nombreuse famille dont ils étaient le soutien.

Vergauwen pourtant avait pu réunir quelque argent et s'était acheté un petit lopin de terre ; ce matin, il racontait à ses voisins de wagon que bientôt il ne devrait plus aller travailler en ville, qu'il allait pouvoir s'établir petit cultivateur... Quelques minutes plus tard, le malheureux était mort.

L'histoire de Henri Van Hove n'est pas moins lamentable : c'est un jeune homme de 19 ans, l'aine de 10 enfants.

Jusqu'ici c'était le père Van Hove, piocheur au chemin de fer, qui soutenait presque seul le ménage. Or, le jour de l'accident, il avait été pris lui aussi au service du chemin de fer pour entretenir les chaudrettes. Tout heureux il arriva à la gare pour commencer son travail. Quelques instants après, il se noyait lui aussi en transportant un coffre à bord du bateau de passage.

Son corps a été repêché étroitement enlacé avec deux autres cadavres.

Parmi les cadavres repêchés se trouvent plusieurs membres de l'International Dock and River Workers Union (Kruisensbond). Le drapeau rouge flotte en berne au local De Werker.

### ESCROC ET GOGOS

*Paris, 5 novembre.* — Les gogos sont décidement incorrigibles. On en encore jugé hier une de ces affaires où l'on a le droit de se demander qui est le plus coupable de l'escroc ou de ses victimes. Il s'agissait d'un individu qui expédiait à des gens, pris un peu partout dans le Bottin, des catalogues numérotés où il préconisait une certaine Compagnie des « cycles aluminium ». Il avait bien soin, dans sa lettre d'envoi, de recommander aux gens de garder précieusement leur catalogue.

Le n'était pas, en effet, un catalogue ordinaire, et le numéro qu'il portait constituait tout simplement un billet de tombola. C'était, du moins, l'expéditeur qui l'affirmait. On se trouvait ainsi, sans avoir déboursé un centime, possesseur d'un billet de loterie qui pouvait vous faire gagner une bicyclette ou même une automobile. C'était la prime de la soi-disant Société des « cycles aluminium ». Et une prime admirable, puisqu'on gagnait à tout coup !

En effet, tous les possesseurs du catalogue recurent une lettre leur annonçant qu'ils avaient gagné, qui une bicyclette, qui une automobile, qui un tricycle. Tous n'avaient, pour recevoir leur cadeau, qu'à envoyer un mandat-poste de 25 francs pour « frais d'expédition, de douane et d'emballage ». Comme un seul homme, ils envoyerent leurs 25 fr., et je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils ne reçurent rien du tout, que la Compagnie en question n'existait pas et que le catalogue n'était qu'un chiffon de papier.

Il n'y avait derrière tout cela qu'un ingénieux escroc qui avait trouvé ce moyen de se faire de très bonnes rentes. On l'a contamné, et je reconnais qu'il ne l'avait pas volé ; c'est même la seule chose qu'il n'ait pas volée ! Mais la sottise de ses victimes ne méritait-elle pas, vraiment, le lot que ce maître filou leur a si bien donnée ?..

### Arrestation d'un officier

*Marseille, 5 novembre.* — Le lieutenant J... du 112e de ligne, qui remplissait les fonctions d'officier payeur près le détachement du 112e, en garnison au fort de l'île Sainte-Marguerite, a pu être arrêté par la police italienne à la suite de la procédure régulière d'extradition.

Cet officier a commis des détournements au préjudice du régiment s'élevant à environ 12,000 francs.

Il s'était enfui, comme on s'en souvient, le samedi 30 septembre, emportant la dernière somme de 6,000 fr. touchée le matin pour régler la subsistance et la paye des hommes.

### ROMANESQUE HISTOIRE

**Un homme qui se déclare assassin**

*Paris, 5 novembre.* — Dans un précédent numéro, sous le titre : *Un assassin qui se constitue prisonnier*, nous avons annoncé qu'un individu disant se nommer Jacques Limal venait de se présenter à la gendarmerie du Mans ; il avait déclaré aux gendarmes que le 20 octobre, il avait tué une jeune fille à Paris, rue de Londres, 19.

Nous nous rendîmes aussitôt à l'adresse indiquée ; là sont situés les bureaux de la Compagnie Thomson-Houston, et il nous y fut répondu qu'aucune des jeunes filles employées comme sténographes ne manquait.

Nous avons poursuivi notre enquête et on nous a dit que, vers le 20 octobre, une jeune sténographe de la Compagnie Thomson-Houston, s'étant sentie souffrante, un après-midi, avait quitté son service, s'était retirée chez elle où, une heure après, elle mourait. Limal était encore, à cette époque, employé à la même compagnie où il occupait les fonctions de comptable. A la nouvelle de la mort de la jeune fille, qu'il semblait aimer, il déclara qu'il ne tarderait pas à aller la rejoindre. Quelques jours après, il ne venait plus. Il y a deux ans, il avait déjà disparu pendant quatre jours.

Limal avait à la Compagnie Thomson-Houston un traitement de 600 à 700 francs par mois ; il y était entré d'une façon bizarre, il y a plusieurs années, alors que les bureaux étaient encore situés rue du Louvre. Muni d'une recommandation, il s'était présenté comme sténographe, et ses services avaient été acceptés pour environ 250 francs par mois ; quelques heures après son entrée, le directeur le manda et lui dicta une lettre à prendre en sténographie ; alors, Limal, tout penaud, avoua qu'il ignorait la sténographie, puis il exposa sa situation pécuniaire, apitoya le directeur et parvint à rester à la compagnie, non plus comme sténographe, mais comme aide-comptable à raison de 175 francs.

Peu instruit, ayant gardé les bestiaux, mais doué d'une grande énergie, Limal, qui est sujet suisse, se mit à travailler, apprit l'orthographe et la comptabilité et, en quelques années, à la suite d'une transformation à la compagnie, parvint à s'élever à une situation relativement importante.

Il était marié et ne paraissait pas vivre en bonne harmonie avec sa femme.

Et maintenant Limal serait-il, comme il l'a affirmé à la gendarmerie du Mans, l'assassin de la jeune fille de la rue de Londres ? Les personnes qui l'ont connu n'ajoutent pas grand crédit à ses affirmations et croient que la jeune fille a succombé à une mort naturelle ; quant à Limal, il est gardé à la disposition du parquet.

### ENCORE UN DERAILLEMENT

*Dax, 5 novembre.* — Le train de Dax à Pau a déraillé au lieu dit Peyrouton-Dax.

Il y a eu deux personnes blessées.

### SUICIDE D'UN ÉTUDIANT

*Paris, 5 novembre.* — Un jeune étudiant en pharmacie, M. Maurice T..., âgé de 23 ans, s'est suicidé cet après-midi en absorbant une forte dose de laudanum.

Ce suicide est attribué à un désespoir d'amour.

### UNE FEMME ASSASSINÉE

*Paris, 5 novembre.* — En faisant leur tournée habituelle ce matin vers cinq heures, des agents de police ont relevé, à l'angle des rues de Flandre et de Joinville, étendue sur le trottoir, au milieu d'une mare de sang, une ouvrière blanchisseuse, nommée Elisa Wagner, âgée de trente ans, demeurant en garni, 25 bis, rue de l'Argonne.

Ils la transportèrent dans une pharmacie du voisinage où on constata qu'elle avait reçu trois coups de couteau à l'épaule, au bras gauche et au-dessus du sein gauche.

Ils voulurent l'interroger, mais la malheureuse épuisée par les pertes de sang ne put trouver la force de répondre.

M. Borde, commissaire de police du quartier du Pont de Flandre, fit transporter la victime à l'hôpital St-Louis et procéda à une enquête afin de découvrir l'auteur de cette tentative d'assassinat.

Le magistrat se rendit à l'hôpital Saint-Louis et voulut l'interroger ; mais celle-ci se refusa à faire aucune denonciation. Cependant, pressée de questions, elle finit par déclarer qu'elle connaissait le meurtrier, un individu nommé Clement-Léon Roullet, âgé de trente-trois ans, originaire de l'Indre, exerçant la profession de débardeur, et avec lequel elle avait vécu.

M. Borde se rendit à l'adresse indiquée ; mais le propriétaire lui déclara que Roullet n'avait pas paru de la nuit.

Les agents de la Sûreté ont été placés en observation aux abords de la maison afin de l'arrêter si par hasard il s'avisait de vouloir réintégrer son domicile.

L'état d'Elisa Wagner est désespéré.

Il semble que le meurtrier ait commis son crime dans un moment de fureur provoquée par la jalousie.

# DANS LA RÉGION

## Terribles accidents de voitures

### A LILLE

**UN ENFANT SCALPÉ**

Hier matin, vers 10 heures, Xavier Roosen, âgé de 8 ans, demeurant avec ses parents, 113, rue de Juliers, a été victime d'un accident dans les circonstances suivantes :

La voiture de M. Cardon, père, marchand de pommes de terre, rue Balzac, au Sud, passant rue de Juliers à une allure modérée, se dirigeant vers la place de la Nouvelle Aventure. On ne sait comment la chose se fit, mais l'enfant qui marchait à la rencontre de la voiture fut pris par une roue de devant et eut le cuir chevelu complètement décollé, ainsi que des contusions au bras et au pied droits.

Il a été soigné chez M. le docteur Coorevits, rue d'Arcole, qui l'ensuite fait transporter à l'Hôpital de la Charité.

**UN HOMME TUÉ**

Dimanche matin, vers 11 h. 1/2, Henri Vanelst, âgé de 36 ans, demeurant rue de la Barre, 6, était monté sur une calandre qui se trouvait dans la cour des établissements Sanders, 38, rue de Dunkerque, afin de décharger des meubles.

L'ouvrier, pris de vertige, perdit soudain l'équilibre et tomba la tête la première sur les marches d'un escalier qui se trouvait à proximité.

Dans sa chute, le malheureux se fit une fracture de la base du crâne : la mort a été instantanée.

M. le docteur Sougniez, mandé en toute hâte, n'a pu que constater la mort.

Henri Vanelst était marié et père de quatre enfants.

## L'Agriculture et la dénaturation de l'Alcool

### MANIFESTATION A LIBERCOURT

La Chambre syndicale des cultivateurs du Nord et du Pas-de-Calais nous adresse la communication suivante avec prière d'insérer :

C'est avec une bien légitime anxiété que les agriculteurs français et surtout ceux de la région du Nord dont les intérêts sont si sérieusement engagés dans la question, attendaient les résultats du travail de la sous-commission extra-parlementaire, nommée en 1897, pour rechercher et signaler au Ministre les matières capables de dénaturer l'alcool, de façon à donner au Trésor une garantie nécessaire contre la fraude.

Or, il se trouve qu'après de longues études, ladite commission vient tout simplement de conclure au maintien du statu quo.

A une pareille solution, le résultat en présence de l'avance que l'Allemagne a pris sur nous dans cette importante question ?

Va-t-on, par le fait de quelques chimistes et fabricants de gaz qui n'ont pas su s'entendre, continuer à envoyer nos millions à l'Amérique pour acheter son pétrole, tandis qu'il est si facile de les donner à la culture française et d'en faire ainsi profiter plusieurs branches de l'industrie nationale.

En présence du résultat négatif qu'ont donné les travaux de ladite sous-commission, les agriculteurs et les distillateurs français doivent sans hésiter, protester énergiquement contre ses procédés et réclamer d'urgence la nomination d'une nouvelle commission réellement indépendante et compétente, dans laquelle seraient appelés un certain nombre d'entre eux.

C'est ce qui vient d'être compris dans le centre de la région betteravière du Nord de la France.

Les membres de la Chambre syndicale des cultivateurs du Nord et du Pas-de-Calais et du Syndicat du canton de Carvin, émus d'un état de choses si préjudiciable à leurs intérêts ont résolu de faire appel à leurs collègues ainsi qu'aux distillateurs de la région, et une manifestation importante aura lieu à Libercourt le dimanche 12 novembre prochain à trois heures du soir.

Déjà, de nombreuses adhésions sont arrivées au Comité ; des hommes de valeur et essentiellement compétents dans la question M. Eloi, président du syndicat des producteurs de graine de betteraves, chevalier de la Légion d'honneur, M. Hector Simon, agriculteur émérite, officier du mérite agricole vont prendre la parole et M. Dusart de Saint-Amand-les-Eaux y montrera aux auditeurs une lampe ordinaire à pétrole brûlant dans la perfection de l'alcool dénaturé escarburé.

Il est à espérer que tous les représentants élus de la région qui seront spécialement invités à cette réunion ne manqueront pas cette occasion d'entrer en contact avec ceux qui sont réellement intéressés à la question; ils pourront reporter à la tribune des Chambres des faits et des raisons qui, sans aucun doute ouvriront les yeux au gouvernement et aussi aux adversaires peut-être trop éclairés de notre pétrole national.

Adresser les communications et demandes de renseignements à M. Vendeville, président de la Chambre syndicale des cultivateurs à Libercourt, Pas-de-Calais.

### Elections municipales complémentaires

**A ARRAS**

Hier ont eu lieu à Arras, des élections municipales complémentaires.

Sont élus : MM. Wavelet, républicain, 1981 voix ; Paris, clérical, 1976 voix ; Blondel, clérical, 1941 voix.

Viennent ensuite : MM. Lantoine, clérical, 1906 voix ; Robert, républicain, 1890 voix ; Rohart, républicain, 454 voix.

# Çà & Là

PROMOTIONS MILITAIRES

L'*Officiel* publiera aujourd'hui, lundi, les promotions suivantes, qui intéressent notre région :

M. le lieutenant-colonel Bellert promu colonel et affecté au 1er régiment d'infanterie, à Cambrai.

Sont nommés lieutenants-colonels :

Le chef de bataillon Degyve, de l'état-major, affecté au 73e ; le chef de bataillon Bidard du 28e, affecté au 8e ; le chef de bataillon Haardt, du 38e, affecté au 132e ; le chef de bataillon Nicolas, du 73e, affecté au 146e.

Sont promus au grade de médecin principal de 2e classe : le médecin-major Barrois, médecin-chef de l'hopital de Cambrai ; Pilet du 129e, qui passe médecin-chef de l'hospice d'Arras.

Sont promus capitaines : les lieutenants Colet, du 72e, et Sauvage, du 43e.

# Dernière Heure

## Les mineurs de Decazeville

**Appel à la grève**

*Decazeville, 5 novembre.* — On a apposé cette nuit un certain nombre d'affiches manuscrites, sur papier jaune grand format, invitant les ouvriers à la grève générale.

Ces affiches portaient signées : Un groupe d'ouvriers mineurs.

Les gendarmes les ont enlevées.

## LA "CROIX" CONTRE MILLERAND

*Paris, 5 novembre.* — Nous avons annoncé qu'à la suite d'un discours prononcé par Millerand à Limoges et dans lequel le ministre du commerce avait parlé, avec raison, de la campagne faite contre la République et les républicains par les *Croix*, le directeur de la *Croix de Limoges*, l'abbé Ardant, avait déposé une plainte contre le ministre.

Notre correspondant nous informe que le parquet a signifié à M. Ardant qu'aucune suite ne serait donnée à cette plainte et qu'en présence de cette fin de non-recevoir la *Croix de Limoges* a pris ses conseils d'examiner devant quelle juridiction Millerand devait être cité.

Cet ardent directeur de la *Croix de Limoges* si prompt à en appeler aux tribunaux, s'occupe-t-il de savoir devant quelle juridiction on pourrait le citer, lui et ses pareils, pour menées cléricales et monarchistes contre la République.

Le zèle de cet abbé Ardant est vraiment trop ardent et une douche glacée ne serait peut-être pas inutile pour refroidir ses ardeurs procédurières et intempestives.

## LA GUERRE AU TRANSVAAL

**Informations anglaises**

*Londres, 5 novembre.* — L'*Exchange Office* publie aujourd'hui les dépêches suivantes, datées de Ladysmith, 2 novembre :

Pendant le bombardement des batteries boers ce matin un détachement de cavalerie et de volontaires fut envoyé hors du camp, après avoir tourné les collines se détachement s'empara par surprise d'un camp boer.

On